



# PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022 INSCRIPTION SUR LES LISTES JUSQU'AU MERCREDI 4 MAI 2022

Troyes, le 3 mai 2022

Les élections législatives se tiendront les 12 et 19 juin prochains.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Cette inscription peut être réalisée **jusqu'au 4 mai en ligne et jusqu'au 6 mai en mairie.**

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- **Par internet**, en utilisant le portail <https://www.elections.interieur.gouv.fr/> ;
- **Personnellement** en se rendant **en mairie** avec les pièces exigées ;
- **Par un tiers** dûment mandaté **en mairie** avec les pièces exigées ;
- **Par courrier**, en joignant le **formulaire Cerfa** n°12669\*02 et les pièces exigées [https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa\\_12669.do](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_12669.do).

Si vous optez pour une inscription en mairie ou par courrier, pensez à anticiper votre démarche.

#### QUAND FAUT-IL S'INSCRIRE SUR UNE LISTE ÉLECTORALE ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année sur les listes électorales, toutefois pour participer aux scrutins des 12 et 19 juin 2022, vous devez le faire d'ici au **4 mai en ligne et jusqu'au 6 mai en mairie.**

Les **nouveaux électeurs de 18 ans** qui ont fait leur recensement citoyen sont inscrits automatiquement sur les listes électorales. C'est le cas également des **personnes devenues françaises après 2018**. En revanche si vous avez déménagé, vous devez vous réinscrire auprès de la mairie de votre nouveau domicile ou déclarer votre nouvelle adresse en cas de déménagement dans la même commune.

**Vous ne savez pas si votre situation est à jour ?** Il est possible de vérifier votre inscription et vos informations sur le lien suivant : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>.

**Vous avez besoin d'aide dans vos démarches, tchattez avec Mia :**

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr>

#### Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication  
Tél : 03 25 42 35 00  
Mél : [pref-communication@aubes.gouv.fr](mailto:pref-communication@aubes.gouv.fr)

Préfecture de l'Aube  
Tél : 03 25 42 35 00  
2, rue Pierre LABONDE  
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex  
[www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr)

 @Prefetaube  
 @Prefet10